

| | |
|---------------------|--|
| Zeitschrift: | Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin |
| Herausgeber: | École fédérale de gymnastique et de sport Macolin |
| Band: | 16 (1959) |
| Heft: | [12] |
| Artikel: | Échos du congrès de l'UNESCO |
| Autor: | Wolf, Kaspar |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-996509 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Echos du congrès de l'UNESCO

Kaspar Wolf, Macolin

J'ai eu l'honneur de participer à ce congrès en qualité de représentant de la Suisse. Voici un résumé très sommaire des divers problèmes qui y furent traités. Le congrès, organisé par l'UNESCO, financé par le gouvernement finlandais et réalisé par un collège de spécialistes finnois, définissait déjà, dans son seul titre, son but et son champ d'activité :

«Conférence internationale sur la contribution du sport au perfectionnement professionnel, au développement culturel et à la compréhension internationale».

Ce titre limitait très adroitement la discussion sur trois problèmes précis. Les organisateurs finlandais s'efforçaient, en outre, avant le congrès déjà, d'influencer le travail des congressistes en mettant à leur disposition des exposés fort bien pensés et rédigés. Mais la pratique révéla — ceci dit en passant — que la machinerie du congrès fut plus forte que la volonté des dirigeants. Le seul résultat concret des exposés et des débats se traduisit finalement par une recommandation à l'UNESCO de confier l'étude des problèmes soulevés à une institution permanente.

Le congrès d'Helsinki revêtit pourtant des aspects fort intéressants qui dépassaient, très souvent, le cadre des problèmes spéciaux. Les délégations de 38 nations, provenant de 5 continents, contribuèrent, à elles seules, à donner à ce congrès un caractère imposant : à côté des nuances individuelles des divers participants se manifestèrent notamment, aussi dans ces domaines, l'opposition est-ouest et la présence afro-asiatique.

Sport et travail

Un premier groupe s'occupa, une semaine durant, des problèmes se rapportant au thème « Sport et travail ». La constatation selon laquelle les méthodes de travail modernes et rationalisées, la mécanisation et l'automation privent l'organisme humain de fonctions vitales essentielles et menacent son équilibre biologique, en était le point de départ. Un savant polonais parla des « réserves de force et de résistance de l'homme devant être mobilisée au maximum ». Les exercices physiques, le jeu et le sport agissent comme éléments compensatoires, ils constituent des mesures de protection contre la fatigue, réduisent le nombre des accidents de travail et augmentent, parallèlement à un bon climat de travail, le rendement de celui-ci. Un Bulgare fit un exposé sur les expériences pratiques faites en fabriques avec le sport d'entreprises et dans lesquelles la capacité de travail de l'homme a augmenté malgré la réduction des heures de travail.

Selon les déclarations d'un professeur russe, cinq millions d'ouvriers et employés d'URSS pratiquent régulièrement, avant le travail et pendant les pauses, 6 à 8 minutes de gymnastique ; résultats positifs : santé, moins d'accidents, augmentation de la production.

Une première brèche dans cette conception « augmentation de la production par le sport d'entreprise » — également soutenue par quelques délégués de pays occidentaux — fut effectuée, à la surprise générale, par un délégué yougoslave qui, en lieu et place de l'intensification, a proposé l'humanisation du travail ; il déclara notamment que le sport d'industrie ne doit pas copier exactement le rythme des machines et que, par conséquent, les exercices de masse doivent être évités. Mais c'est un ingénieur français qui manifesta son étonnement de constater que les pédagogues et les physiologues parlent plus de la production que de l'homme lui-même (vous voulez forger un outil et cet outil, c'est l'homme), en ne voyant que l'aspect utili-

taire des exercices physiques, au lieu de lutter contre l'accaparement de force par le travail moderne (le sport est une chose valable en soi). L'assistance était perplexe, presque confuse et honteuse, mais l'esprit dans lequel allait s'effectuer le travail des jours suivants était aussi assuré. Un aperçu sommaire révèle qu'au cours de quelque 40 exposés sur les expériences, les recherches et les découvertes, les formes suivantes d'éducation physique furent préconisées :

Gymnastique pour apprentis et gymnastique dans les écoles professionnelles : En Russie, elle est obligatoire, avec une leçon de gymnastique journalière de 30 minutes ou 2 à 3 leçons par semaine auxquelles environ 3 millions de jeunes gens et jeunes filles prennent part ; ces jeunes ont leur propre association, leurs cours, leurs championnats, etc.

Gymnastique professionnelle : Une branche destinée à améliorer la formation professionnelle et qui est pratiquée entre autres en France (apprentis PTT), en Norvège (paysans, bûcherons, etc.), en Hollande (PTT, etc.).

Gymnastique de pause : Est introduite à titre d'essai ou définitivement dans divers pays, en Suède avec un but expressément « humanitaire et social ». Pendant toute la durée de la pause, une musique très rythmée est diffusée dans tous les locaux et des moniteurs bénévoles de l'entreprise (dames ou hommes) incitent les ouvriers à se relaxer dans le rythme musical. Ces moniteurs sont formés dans des cours spéciaux, à l'école suédoise de sport de Bosön.

Sport d'industrie : Il a été introduit à titre d'essai dans quelques industries yougoslave, avec des jeux simples (par exemple le badminton), natation, patinage à roulettes, jeu de quilles, etc. En Norvège, pendant et en dehors des heures de travail, comme sport d'industrie en collaboration avec les directions d'entreprise et les associations de sport.

Gymnastique corrective : N'est pratiquée que dans des cas spéciaux ; elle prendra toujours plus d'importance du fait que l'augmentation des maladies et déformations professionnelles.

Sport pour invalides : Les pays ayant subi la guerre, tels que l'Angleterre, l'Allemagne, la Finlande par exemple, possédant des organisations ad hoc, ont une grande expérience et ont déjà obtenu de bons résultats dans ce domaine. Le sport pour handicapés procure non seulement une plus grande mobilité et une nouvelle joie de vivre ; des meetings de sport locaux, régionaux, nationaux ou internationaux sont souvent la seule occasion, pour les handicapés, d'effectuer des voyages, de faire connaissances avec de nouveaux horizons.

La résolution finale du congrès au sujet de « Sport et travail » précisait approximativement que le sport d'industrie (pris dans son ensemble) peut agir favorablement aussi bien pour l'homme lui-même que pour la production de travail ; pour le cas où il s'agirait de décider entre l'un et l'autre, cela devrait se faire en faveur de l'accroissement de la valeur humaine (« to the service of developing human values »).

Sport et culture

Un deuxième groupe de travail « Sport et culture » s'occupa de questions beaucoup moins terre-à-terre que le premier, et vécu, par contre, quelques instants de haute valeur spirituelle malgré qu'il apparut très clairement qu'un fossé séparait le haut vol réthorique et les réalités terrestres. Monsieur R. Maheu, directeur

général de l'UNESCO, l'avait déjà relevé dans son discours d'ouverture en disant que le sport est « là » ; c'est une réalité qui n'a plus besoin d'être propagée mais qui a besoin, par contre, d'être encore imprégnée d'un esprit plus profond du fait que les sportifs sont souvent indifférents à l'égard des intellectuels et que les forces spirituelles du monde se préoccupent fort peu du sport ou même le renient totalement.

Les nombreux conférenciers s'efforcèrent ainsi de mettre en évidence la valeur, les possibilités et les limites du sport dans les domaines pédagogiques, sociaux et culturels. Ici aussi se manifestèrent les conceptions différentes de l'Est et de l'Ouest. Un orateur tschèque s'exprima en faveur des démonstrations de masse prétendant que celles-ci développent le sens de l'esthétique indépendamment de l'effet de propagande. Un chef de la délégation russe, le prof. G. Kukushkin, en un discours de 80 minutes, prononcé d'une voix tonitruante (à tel point qu'il fallut même éloigner les haut-parleurs de son pupitre !) fit l'éloge des progrès réalisés en Russie par la mise en pratique d'exercices physiques avec le refrain progressiste-matérialiste : Le sport — procure de la joie de vivre — augmente, en conséquence, la production — éduque, en outre, à la discipline, au patriotisme, à l'esprit collectiviste (comme progression suprême).

Une des conclusions de cette communauté de travail se concrétisa dans la recommandation de diffuser, dans le monde entier, la « Charte du sportif » élaborée par le médecin et sportif suisse, le Dr Paul Martin. Il s'agit d'une charte contenant les 10 lois du sportif, destinée à rappeler à tous ceux qui pratiquent le sport, le but essentiel et le sens profond de l'activité sportive. La charte commence par ces mots : « En vrai sportif, je m'efforcerai à veiller à ma propreté physique et morale... » L'assemblée marqua son approbation au Dr Martin par une chaleureuse ovation — et cela même si l'on ne doit pas se faire de grandes illusions sur l'influence d'une telle charte.

Le Dr Paul Martin avait été invité, du reste, par les organisateurs finlandais, à fonctionner comme l'un des trois vice-présidents. Il le fit, dans le groupe « Sport et culture » avec bonheur et habileté à la satisfaction de chacun.

Sport et compréhension internationale

Durant la deuxième moitié du congrès un groupe de travail entra finalement en action, avec comme ob-

jectif de rechercher les possibilités d'améliorer la compréhension internationale par le sport. Le conférencier principal américain et chef de la section « Jeunesse » de l'UNESCO, R. W. Jones, émit l'opinion que la plus importante chance du sport réside dans son « internationalité » car il n'est lié à aucune langue et il est pratiqué par la jeunesse qui est, en principe, moins chauvine. Cette analyse était pleine de bon sens, objective, un morceau de parade de l'optimisme et du « good-wills » américains ; et l'on aurait quitté la salle avec optimisme si la délégation russe avait applaudi.

Le désir de voir les manifestations sportives internationales dépouillées de tout chauvinisme nationaliste fut partagé par toutes les délégations (occidentales). Ce n'est pas seulement la rencontre d'équipes nationales qui compte, déclara un Norvégien, ce sont les milliers de contacts, la somme de toutes les rencontres qui ont de l'importance.

C'est ici que les délégués asiatiques et africains, surtout, entrèrent en jeu. Il y eut de courageux défenseurs de leur cause. Outre l'objet essentiel de leur requête, à savoir l'exclusion de toute discrimination politique, religieuse ou raciale aussi dans le domaine sportif, ils apportèrent au congrès, par leur langue et leur esprit, un élément nouveau — et pourtant ancien — qui rompit la routine des délibérations.

Nous devrions, déclara l'un d'eux, appuyé et complété par les autres, dans notre lutte pour le bien et le mal, pour ce qui est juste et ce qui est faux dans le sport, écouter davantage ce que disent nos savants, nos philosophes et aussi Dieu. C'était des voix qui incitaient à la méditation et qui nous parvenaient du centre du monde ».

Les Jeux olympiques ne sont, en fait, le reflet de l'activité sportive que de la moitié du monde ; l'autre moitié, plus riche peut-être, celle dans laquelle les exercices physiques et les jeux sont profondément enracinés et même partiellement pratiqués sous forme de culte, les vastes régions asiatique et africaine en sont, peut-être injustement, exclues.

Seules, comme je l'ai dit, des recommandations furent le résultat apparent du congrès ; recommandations de toute nature à l'adresse de l'UNESCO, des autorités, de l'opinion publique. L'écho sera vraisemblablement modeste.

Ce qui importe, c'est ce que chacun en a retenu et emporté avec lui pour le diffuser dans son propre rayon d'influence.

La charte européenne du sportif

Je m'engage à :

- veiller à ma propreté physique et morale,
- développer toutes mes facultés en donnant le meilleur de moi-même par la persévérance dans l'effort et un sain esprit d'émulation,
- saisir chaque occasion d'améliorer ma condition physique et éviter tout excès nuisible à mon équilibre,
- rechercher et cultiver la joie que procure un exercice adapté à mes goûts et à mes aptitudes,
- concilier avec sagesse l'audace et la prudence,
- pratiquer le sport dans le respect de la Règle du Jeu,

- lutter de toute ma volonté pour remporter la victoire et accepter la décision, quelle qu'elle soit, sans vanité ni découragement,
- respecter, par esprit de camaraderie, l'adversaire autant que le partenaire,
- me distinguer en toutes circonstances par une attitude de maîtrise, de simplicité et de courtoisie,
- demeurer prêt à porter secours à toute personne en danger.

Je m'efforcerai

d'être fidèle à mon engagement, conscient que la charte et ses disciplines contribueront à mon perfectionnement moral.